Formalités TVA

RÉF | 8762

OBJECTIF ET CONTENU

Objectif

Apprendre à remplir sa déclaration TVA en trois heures.

Programme

- Se familiariser aux formalités administratives liées à la TVA :

  - Quelles sont les dates principales d'échéance?, quelles sont les formulaires à renvoyer?,
  - Comment remplir une déclaration TVA?,
  - Que se passe-t-il si vous travaillez avec l'étranger?,
  - Quelles mentions indiquer sur ses factures?

Certification(s) visée(s)

Éventuellement attestation de participation de l'organisme

Type de formation

Institutionnel

ORGANISATION

Durée

3 heures

Horaire

en journée
vendredi 27/10/23 de 9h30 à 12h30 au Cityfab3, Rue des Vétérinaires 42, 1070 Anderlecht

ou

mardi 30/01/24 de 9h30 à 12h30 à l'efp, Rue de Stalle 292, 1180 Uccle

ou

vendredi 31/05/24 de 13h30 à 16h30 à l'efp, Rue de Stalle 292, 1180 Uccle

Coût

€29,00 - Coût réduit : €19,00 -

CONDITION D'ADMISSION

Prérequis administratifs

Pas de condition d'admission pour cette formation

Remarques

Vous désirez davantage d'informations concernant les formations "Passeport réussite"?
Consultez le site web (www.passeportreussite.be).

EN PRATIQUE

Pour s'informer et postuler

Inscrivez-vous en ligne sur le site de l'organisme

Pour s'informer uniquement

Consultez la formation en ligne

Organisme

Efp : Passeport réussite
Rue de Stalle 292b
1180 Uccle
Tél: efp 0800 85 210
http://www.efp-bxl.be

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation

Pour connaître les dernières informations publiées, consultez cette fiche sur Dorifor.be © Bruxelles Formation